



Le 25 mars 2020,

Nous sommes actuellement tous concernés par la situation entourant la Covid-19. C'est pourquoi nous désirons vous aviser que Giant a mis en place une multitude de moyens pour assurer la sécurité de ses employés tant du côté administratif que de la production.

Afin de respecter les mesures de protection du gouvernement dans la situation de pandémie actuelle, plusieurs règles d'hygiène sont mises en place, autant dans nos bureaux que dans nos usines.

À ce jour, aucun cas d'infection n'a été confirmé chez Usines Giant et nous prenons toutes les mesures nécessaires pour maintenir la situation.

Voici une liste de préventions mises en place :

- Installation de dispositif de désinfectant aux endroits clé.
- Réduction du personnel administratif au siège social par le télétravail.
- Respect des recommandations gouvernementales.
- Respect d'une distance de 2 mètres entre employés dans la mesure du possible.
- Respect des consignes émises par les contremaîtres.

Giant est officiellement autorisée par le gouvernement du Québec à continuer ses opérations considérant que nos produits sont jugés comme étant des biens essentiels. Nous sommes conscients que la population et certaines institutions nécessitent l'apport d'eau chaude pour des besoins de base d'ordre sanitaire.

Nous désirons donc vous aviser que nos activités se poursuivront et vous invitons à prendre connaissance de l'[avis](#) de notre Vice-Président. Nous sollicitons nos fournisseurs et collaborateurs à se joindre à nous afin d'assurer la pérennité de la chaîne d'approvisionnement.

Nous vous remercions de votre support continu et de votre fidélité envers nos produits bien fait ici.

L'équipe,

Usines Giant Inc.